



FONDATION RENÉ CASSIN

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

DANS CE NUMÉRO

Équipe	05	Activités de recherche	
Activités institutionnelles		Conférence : Les droits des femmes au XXI ^e siècle :	31
La Fondation René Cassin	06	développements et défis en droit international et européen	
Donateurs et Partenaires	06	Conférence : La prohibition de l'esclavage et de la traite	35
Journée du Patrimoine Européen	07	des êtres humains	
Colloques et activités de formation		Prix de thèse	38
Cours sur le Droit International des Droits de l'Homme	08	Publication	39
Formation pour les Avocats	11	Autres Activités	
Cours Droit International Pénal	14	Le Concours européen de plaidoiries René Cassin	40
Enseignement		Sessions et Formations Reportées	41
La Clinique des Droits de l'Homme	15	Notre programme 2021	42
Sessions de formation à l'étranger			
Session de formation à Ouagadougou (Burkina Faso)	17		
Session de formation à Bamako (Mali)	21		
Session de formation à Dakar (Sénégal)	25		

LE MOT DU PRÉSIDENT

Pour le rapport annuel de la Fondation René Cassin pour 2020

Par Jean-Paul Costa, Président, ancien Président de la CEDH, conseiller d'État (h.)



© Claude Truong-Ngoc

2020 a été une année funeste.

Apparue au début de l'année, la pandémie (COVID 19) a fait des millions de malades dans le monde entier, et près de 3 millions de morts. A l'heure où j'écris, plus d'un an après son apparition, le fléau n'est pas jugulé. Si le grand espoir que représente la vaccination permet d'entrevoir le bout du tunnel, nul ne peut dire quand on l'atteindra, ni quand une vie « normale » pourra être retrouvée. La lutte pour la santé publique et contre la pandémie a provoqué partout des contraintes et des mesures attentatoires aux libertés, sans doute nécessaires, peut-être excessives ; le débat est ouvert.

Notre Fondation n'a évidemment pas été épargnée.

Sur le plan des idéaux, le rêve de Cassin, qui est toujours le nôtre, - contribuer à la paix dans le monde par la promotion des droits et libertés - se trouve affecté, ne serait-ce que par les conflits entre l'ordre public sanitaire et les libertés, ou entre différents droits humains également respectables mais difficiles à concilier.

Sur le plan pratique, notre activité a été très fortement perturbée.

Pour s'en tenir à 2020, il a fallu renoncer à la grande majorité de nos sessions d'enseignement, strasbourgeoises ou délocalisées (seules ont pu avoir lieu celles de Ouagadougou et de Bamako en début d'année et celle de Dakar à la fin de l'année), sans compter le concours de plaidoiries René Cassin et d'autres activités.

Au prix de grands efforts, quelques manifestations ont pu se tenir. Je citerai en particulier le colloque avec l'Université de Poitiers sur la prohibition de l'esclavage et de la traite des êtres humains (en janvier) ; le séminaire sur les droits des femmes au XXI^{ème} siècle (en partenariat avec les autorités du Japon et la CEDH), en février ; la participation au colloque de la Cour sur le 70^{ème} anniversaire de la Convention, en

septembre, une petite partie de la session annuelle, reportée en octobre. Il faut mentionner aussi la remise des prix de thèse Cassin francophones et anglophones ou la publication des Actes du séminaire de 2019 sur le Protocole n° 16. L'activité n'a pas été nulle, mais que de regrets...

Nous n'en poursuivons pas moins la rénovation de notre siège, grâce à notre inscription dans le contrat triennal Ville - État - Région. Il y a là un symbole fort. Ne dit-on pas « Quand le bâtiment va, tout va » ?

Tout ce qui a été préservé a pu l'être par une résilience collective et grâce au concours de différents acteurs. Mérite d'être cité en premier lieu notre personnel permanent, qui a supporté stoïquement des efforts financiers, certes atténués par les aides de l'État, mais substantiels. Mais aussi notre Directeur et notre Directrice adjointe ; ils ont déployé imagination et énergie pour limiter les dégâts, par le recours aux activités en ligne, par la diversification de nos actions, par la recherche de ressources. Nous nous sommes appuyés sur notre Bureau, et sur le Conseil d'administration, que nous avons convoqué trois fois et consulté en ligne trois fois également, pour la prise de décisions sociales et budgétaires difficiles. Je n'oublie pas notre cabinet comptable et notre commissaire aux comptes, dont l'aide va au-delà de leurs fonctions et qui est moralement réconfortante. Et nous avons de nombreux partenaires et alliés : Universités, Barreaux, Ecoles, nos enseignants, quelques mécènes aussi...Malgré la rudesse des temps, l'Association des Amis, qui a renouvelé son équipe, se développe bien.

Certes, sur le plan financier, on n'a pas pu faire de miracle. Mais l'exercice 2020 a été moins désastreux qu'il risquait de l'être. Bien sûr il est rageant qu'après avoir, par une gestion rigoureuse, réduit le déficit de moitié en 2018, après avoir même réalisé en 2019 un excédent, nous retrouvons une situation déficitaire. Serait-ce le rocher de Sisyphe ?

LE MOT DU PRÉSIDENT

Savoir que c'est hélas le lot commun dans ces circonstances n'est qu'une mince et amère consolation ; mais mieux vaut retenir le redressement spectaculaire des deux avant-dernières années et augurer un retour, dès que possible, à une marche ascendante ! Je suis convaincu qu'il en ira ainsi, et de nombreuses pistes sont déjà esquissées par notre belle équipe pour assurer un avenir plus serein.

Ce mot du Président est le dernier que j'écrirai.

Depuis longtemps j'avais décidé et annoncé ma décision de quitter la Présidence de la Fondation. Deux événements m'ont contraint à la différer de presque un an et demi : la volonté de mettre en œuvre, collectivement, les recommandations que la Cour des comptes nous a faites à l'issue de son contrôle, effectué de la mi-2019 au printemps 2020 ; et, bien entendu, mon désir de ne pas quitter le navire au plus fort de la tempête du COVID. Même si la mer n'est pas encore étale, je suis convaincu que les écueils que notre embarcation a surmontés sont les pires. En outre, je sais qu'elle sera en de très bonnes mains, en particulier avec le futur Président, le Directeur et la Directrice adjointe. Je leur souhaite bon vent. Je constate aussi que l'image de la Fondation dans le monde entier est très positive, ce qui aide.

Mes sentiments au terme de ce court billet et de ce long mandat sont au nombre de deux : la nostalgie bien sûr, car quitter la barre après neuf années, remplies de soucis mais aussi de grandes joies, et de fortes amitiés, cela me remue forcément ; et en même temps la confiance : je reste persuadé – contre vents et marées – que le cours de l'Histoire ressemble plus à une sinusoïde qu'à une droite, que le rêve de René Cassin n'est pas complètement utopique, et que l'institution qu'il a lancée au soir de sa vie contribuera encore, pour la part qui est la sienne, à faire peu à peu, en partie, de ce rêve une réalité. N'ayons pas peur !

Jean-Paul Costa, Président
Strasbourg, 8 avril 2021



L'ÉQUIPE

BUREAU

Jean-Paul COSTA, Président

Emmanuel DECAUX, Vice-Président

Luis JIMENA QUESADA, Secrétaire Général

Ledi BIANKU, Trésorier jusqu'au 14 décembre 2020

Jacqueline FLAUSS, Trésorière à compter du 14 décembre 2020

DIRECTION

Sébastien TOUZÉ, Directeur

Valérie BAUD-CANDAU, Directrice adjointe

ÉQUIPE

Anne-Laure SÉNÉ, Assistante de direction

Kathy BINGLER, Responsable administrative et financière

Elsa ZIMMER, Chargée de programmes

Agathe PETIT, Assistante de recherche jusqu'au 18 novembre 2020

Anne-Laure MÉAR, Assistante de recherche jusqu'au 25 février 2020

Evangelia VASALOU, Assistante de recherche

Nadine MONDRY, Technicienne de surface

ACTIVITÉS INSTITUTIONNELLES

La Fondation René Cassin Institut International des Droits de l'Homme

L'Institut International des Droits de l'Homme est devenu une Fondation reconnue d'utilité publique par un décret pris en Conseil d'État et publié au Journal Officiel le 13 décembre 2015. Ce changement de statut permet à la nouvelle Fondation d'avoir les moyens de ses ambitions et de continuer à travailler en faveur de la protection et de la promotion des droits de l'homme en France et dans le monde.

La structure de la Fondation :

- Jean-Paul COSTA, Président
- Emmanuel DECAUX, Vice-Président
- Luis JIMENA QUESADA, Secrétaire Général
- Ledi BIANKU, Trésorier
- Jacqueline FLAUSS, Trésorière à compter du 14 décembre 2020
- Sébastien TOUZÉ, Directeur
- Valérie BAUD-CANAU, Directrice adjointe

Donateurs et partenaires

Grâce au soutien de ses donateurs et partenaires, la Fondation peut mettre en place et développer ses activités de formation et de recherche.

Les activités de la Fondation sont soutenues par :

Agence Universitaire de la Francophonie, Ambassade de France au Cameroun, Ambassade de France au Liban, Ambassade de France au Mali, Ambassade de France en Argentine, Ambassade de France au Sénégal, Association des Amis de la Commission européenne des droits de l'homme, Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne, Barreau de Strasbourg, Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (BRAO-HCDH), Bureau régional pour l'Amérique du Sud du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), Centre des Nations

Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD), Chambre des notaires du Bas-Rhin, Chambre des notaires de la Moselle, Comité Sénégalais des Droits de l'Homme (CSDH), Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH), Conseil de l'Europe, Conseil interrégional des notaires de la Cour d'Appel de Colmar-Metz, Cour européenne des droits de l'homme, Délégation de l'Union européenne à Dakar, Division des droits de l'homme de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA), Ecole de la Magistrature (EMA), Ecole Régionale des Avocats du Grand-Est (ERAGE), Editions Pedone, Editions LexisNexis, Faculté de Droit de l'Université de Buenos Aires, Faculté de Droit, Sciences Politiques et Gestion de Strasbourg, Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté, Fondation Marangopoulos, Gilbert Cassin, Hermès International, Initiative de la Société Civile (ISC), Horizon Amitié, Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC), Institut Français de Buenos Aires, MédiaDroit, Ministère de la Justice du Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, Ministère français de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE), Monsieur Claude Ringeisen, Observatoire International de la Démocratie et de la Gestion des Crises et des Conflits (OIDE), Région Grand Est, Représentation en France du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), Représentation permanente du Danemark auprès du Conseil de l'Europe, Représentation permanente de la France auprès du Conseil de l'Europe, Représentation permanente de l'Espagne auprès du Conseil de l'Europe, Représentation permanente du Luxembourg auprès du Conseil de l'Europe, Représentation Permanente de la Principauté d'Andorre auprès du Conseil de l'Europe, Sciences Po Strasbourg, Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France en Haïti, Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Sénégal, Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Mali, Société E&G, Université de Poitiers, Université de Strasbourg, Ville de Strasbourg.

ACTIVITÉS INSTITUTIONNELLES

Journée du Patrimoine Européen

Les Journées européennes du patrimoine, organisées par les 50 États signataires de la Convention culturelle européenne, mettent en relief la diversité des compétences, des traditions, des styles architecturaux et des œuvres d'art au niveau local qui constituent le patrimoine européen commun. Lancées par le Conseil de l'Europe en 1985 en France, les JEP sont, depuis 1999, une initiative conjointe de la Commission européenne et du Conseil de l'Europe. Permettant aux Européens d'explorer un large éventail de ressources culturelles à travers des manifestations à thème, les Journées européennes du patrimoine font découvrir des histoires enfouies de personnes et de lieux qui ont contribué à façonner la culture et le patrimoine de l'Europe.

Créé en 2005, le label du Patrimoine Européen est attribué par la Commission européenne à divers sites qui, par leur dimension historique ou symbolique, incarnent les « valeurs, l'histoire, l'intégration et les idéaux européens ». Le quartier européen de Strasbourg a reçu le label en 2016 et développe, pour la première fois, un programme commun d'activités gratuites à l'occasion des Journées Européennes de Patrimoine.

Découverte de la Fondation René Cassin Institut International des Droits de l'Homme :

Le samedi 19 septembre 2020, la Fondation René Cassin – Institut International des Droits de l'Homme a ouvert ses portes au public pour cinq rendez-vous qui ont consisté en un échange avec un membre de la Direction de la Fondation sur l'histoire, les activités et les objectifs de la Fondation René Cassin – Institut International des Droits de l'Homme, organisme fondé en 1969 par René Cassin, Prix Nobel de la Paix.



Programme :

- **De 09h45 à 10h30 et de 10h45 à 11h30** : Présentation par Valérie BAUD-CANAU, Directrice Adjointe de la Fondation René Cassin, ancienne avocate
- **De 14h00 à 14h45 et de 15h00 à 15h45** : Présentation par Jean-Paul COSTA, Président de la Fondation René Cassin, ancien Président de la Cour européenne des droits de l'homme

SEMINAIRES ET ACTIVITES DE FORMATIONS

COURS EN DROIT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME

Cette formation générale sur les systèmes conventionnels régionaux et onusiens de protection des droits de l'homme a duré 5 jours, du 19 au 23 octobre 2020, et était ouverte à toute personne intéressée. Elle s'est déroulée sous la forme de cours généraux, présentés par les professeurs WACHSMANN et TOUZE, ainsi que des séminaires d'actualité. Au total quinze intervenants ont présenté aux participants des notions juridiques rattachées à des thèmes spécifiques relevant de leur expertise.



Programme

THÈMES	INTERVENANTS
Le système européen de protection des droits de l'homme	Patrick WACHSMANN, Professeur émérite de l'Université de Strasbourg
Sécurité sanitaire et droits de l'homme	Christos GIANOPOULOS, Maître de conférences à l'Université de Strasbourg
La protection des données personnelles et le rôle du Conseil de l'Europe	Sophie KWASNY, Chef de l'Unité de protection des données du Conseil de l'Europe
Le principe de non-discrimination et le droit international des droits de l'homme	Frederic EDEL, Docteur en droit, (Université de Strasbourg), chercheur à l'ENA
La protection des demandeurs d'asile dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme	Marion LARCHE, Maître de conférences, à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I), Juge assesseur à la Cour nationale du droit d'asile

THÈMES	INTERVENANTS
Droits de l'homme et violences policières	Anna GLAZEWSKI , Docteur en droit (Université Panthéon-Assas, Paris II), Juriste à la Cour européenne des droits de l'homme
Le discours de haine dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme	Anne WEBER , Docteur en droit (Université de Strasbourg), Conseillère au Bureau de la Commissaire aux droits de l'homme
Les rapports normatifs entre le droit international humanitaire et la Convention européenne des droits de l'homme	Evangelia VASALOU , Doctorante à l'Université Panthéon-Assas (Paris II), Assistante de recherche à la Fondation René Cassin
La notion de « lien juridictionnel » dans la jurisprudence récente de la Cour européenne des droits de l'homme	Alexandre HERMET , Maître de conférences à l'Université de Strasbourg
Les méthodes d'interprétation de la Cour européenne des droits de l'homme	Baina UBUSHIEVA , Docteur en droit (Université de Bordeaux), Juriste à la Cour européenne des droits de l'homme
Le système de protection des droits de l'homme des Nations Unies et de ses institutions spécialisées	Sébastien TOUZE , Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II), Vice-président du Comité contre la torture, Directeur de la Fondation René Cassin
La lutte contre le terrorisme et la protection des droits de l'homme	Matthieu BIRKER , Docteur en droit (Université de Strasbourg), Conseiller, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe
Actualité de la jurisprudence de la CourEDH- perspective du juge	Carlo RANZONI , Juge à la Cour européenne des droits de l'homme
Le contrôle exercé par la CourEDH sur les décisions des autorités nationales	Paul LEMMENS , Juge à la Cour européenne des droits de l'homme
Le droit à l'environnement en tant que droit de l'homme	Grazia SCOCCA , Docteur en droit (Université de Salerno-Université de Strasbourg), Expert juridique, European Cancer Patient Coalition
Test	
Remise des certificats	

Bilan

Au total, 51 participants ont pris part à cette formation sur le Droit International des Droits de l'Homme. La formation étant ouverte à toute personne intéressée, 61% d'étudiants y ont participé ainsi que 6% d'avocats et 33% d'autres professions. La présence des participants à distance (51%) pour cette formation était plus importante en raison des contraintes liées à la pandémie de Covid-19. Cependant, 49% des participants ont pu assister à la formation en présentiel qui s'est déroulée à Strasbourg.

À l'issue de cette formation, chaque participant a passé un test QCM qui lui a permis l'obtention d'un certificat de réussite. À défaut, un certificat de présence a été remis aux participants.

La formation en Droit International des Droits de l'Homme a connu un très bon taux de réussite à l'examen passé à la fin de la formation. Celui-ci était de 85,7%.



FORMATION AVOCAT : QUAND L'AVOCAT INVOQUE LA CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

La Fondation René Cassin – Institut International des Droits de l'Homme, a mis en place la 1ère édition d'une formation professionnelle continue adressée uniquement aux avocats, dans le cadre d'un partenariat avec l'Ordre des avocats de Strasbourg. Cette formation sur le thème « Quand l'avocat invoque la Convention européenne des droits de l'homme » s'est tenue en visioconférence du 23 au 26 novembre 2020. Elle était également ouverte aux chercheurs et professeurs d'université.

L'objectif de cette formation était de permettre aux avocats de renforcer leurs recours en invoquant la Convention européenne des droits de l'homme dès les premières étapes de la procédure en droit interne, afin, (1) de développer une stratégie contentieuse, (2) de diversifier leur argumentation juridique et enfin (3) de mettre toutes les chances de leur côté afin de présenter un recours recevable devant la Cour européenne.

La session a mis l'accent sur des informations précises et concrètes quant à la procédure, et a abordé des points clés de la jurisprudence européenne dans quatre domaines spécifiques : famille, étrangers, acteurs économiques et presse.

Les heures de formation suivies étaient éligibles au titre de la formation professionnelle des avocats et susceptibles d'être prises en charge à ce titre par le FIF/PL.

FONDATION RENÉ CASSIN

ORDRE DES AVOCATS STRASBOURG

QUAND L'AVOCAT INVOQUE
LA CONVENTION EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME

Du 23 au 26 novembre 2020

Disponible uniquement à distance

Date limite des inscriptions :
17 novembre 2020
Inscriptions : www.iidh.org

Jusqu'à 24
heures validées

Programme

THÈMES	INTERVENANTS
Stratégie contentieuse <ul style="list-style-type: none"> • Invocabilité de la Convention • Optimisation des recours internes • Coordination des recours (arrêt pilote) 	Nicolas COHEN, Avocat au Barreau de Bruxelles
Développement des moyens d'action <ul style="list-style-type: none"> • Coopération avec les ONG • Synergie avec les confrères • Saisine de plusieurs organes internationaux (exception de litispendance) 	Martin PRADEL, Avocat au Barreau de Paris
Méthodologie du recours devant la Cour européenne <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les conditions de recevabilité • Développer l'argumentaire de la requête • Les mesures provisoires 	Thibaut LARROUTOUROU, Juriste référendaire à la Cour européenne
Comprendre la procédure devant la Cour européenne <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les différentes étapes de la procédure • Comprendre la tierce intervention • Le déroulement de la procédure 	Ellen PENNINGCKX, Juriste référendaire à la Cour européenne
La réparation dans le contentieux européen <ul style="list-style-type: none"> • La satisfaction équitable • Développer la demande de satisfaction • Les moyens de réparation 	Radoslav DIMOV, Juriste référendaire à la Cour européenne
L'exécution des arrêts de la Cour européenne <ul style="list-style-type: none"> • Les moyens d'exécution • Le suivi de l'exécution • L'action de l'avocat dans le cadre de l'exécution 	Radoslav DIMOV, Juriste référendaire à la Cour européenne
La France devant la Cour européenne <ul style="list-style-type: none"> • Réception des solutions européennes par le Conseil d'État • Réception des solutions européennes par la Cour de Cassation 	Jean-Luc SAURON, Conseiller d'Etat Florence MERLOZ, Conseillère référendaire à la Cour de Cassation
La France devant la Cour européenne des droits de l'homme <ul style="list-style-type: none"> • Actualité de la jurisprudence 	Mattias GUYOMAR, Juge à la Cour européenne des droits de l'homme

THÈMES	INTERVENANTS
La Convention européenne des droits de l'homme et la presse <ul style="list-style-type: none"> Actualité de la jurisprudence 	Christophe BIGOT , Avocat au Barreau de Paris
La Convention européenne des droits de l'homme et le contentieux des étrangers <ul style="list-style-type: none"> Actualité de la jurisprudence 	Julien MARTIN , Avocat au Barreau de Strasbourg Delphine LENEUTRE , Associée juridique
La Convention européenne des droits de l'homme et le droit de la famille <ul style="list-style-type: none"> Actualité de la jurisprudence 	Tiffany CONEIN , Avocate au Barreau de Strasbourg Richard SEDILLOT , Avocat au Barreau de Rouen

Bilan

Cette première édition de la formation professionnelle « Quand l'avocat invoque la Convention européenne des droits de l'homme », a accueilli 28 participants au total, parmi lesquels 7 avocats du barreau de Strasbourg, 17 avocats d'autres barreaux français (Paris, Montpellier, Rennes, Nantes...), 1 avocat Haïtien, 1 enseignante et 2 doctorantes. La formation a rassemblé 17 femmes et 11 hommes.

COURS EN DROIT INTERNATIONAL PÉNAL

Du 14 au 18 décembre 2020, la Fondation René Cassin - Institut International des Droits de l'Homme a proposé de suivre une formation en droit international pénal à distance. Dispensée via sa plateforme zoom, cette formation a permis d'accéder à des cours dispensés par des experts de haut niveau.



Programme

THÈMES	INTERVENANTS
La CPI – Emergence et modalités d'exercice	Julian FERNANDEZ, Professeur à l'Université Panthéon Assas – Paris II
La représentation des victimes	Sarah PELLET, Conseillère à la Cour Pénale Internationale, Bureau du conseil public pour les victimes
La CPI – Pratiques judiciaires et défis actuels	Julian FERNANDEZ, Professeur à l'Université Panthéon Assas – Paris II

Bilan

Cette formation générale sur la Cour pénale internationale et la protection des victimes a duré 3 jours, les 14, 15 et le 17 décembre 2020, et était ouverte à toute personne intéressée. Cette formation s'est faite uniquement à distance et était dispensée via la plateforme zoom de la Fondation. 17 participant(e)s ont suivi les cours de cette formation.

ENSEIGNEMENT

LA CLINIQUE DES DROITS DE L'HOMME

La rentrée de la Clinique des droits de l'homme de Strasbourg a eu lieu en Septembre 2020 pour les deux promotions, soit 21 étudiants. La formation se déroule sur deux ans et allie formation théorique en droit international des droits de l'homme et formation pratique en se consacrant à l'étude et le traitement d'affaires contentieuses et en offrant une coopération solide avec divers acteurs qui interviennent dans le domaine des droits de l'homme.

Les cliniciens sont amenés à travailler avec des partenaires qui sollicitent la Clinique sur différents thèmes ou problèmes juridiques mais également par groupes sur des thèmes proposés soit par les étudiants, soit par les professeurs encadrant cette formation. Ils suivent également des cours à la Faculté de Droit, de Sciences Politiques et de Gestion de Strasbourg et des séminaires dispensés par des experts nationaux et internationaux.



SESSIONS DE FORMATION A L'ETRANGER

La Fondation René Cassin – Institut International des Droits de l'Homme, dont l'objectif est de promouvoir les droits de l'homme par le biais de l'enseignement en France et à l'étranger, organise, tout au long de l'année, des sessions de formation dans divers pays. Ces sessions, mises en place grâce à de nombreux partenariats, répondent à une forte demande de formation de la part des étudiants de niveau avancé ou des professionnels afin de renforcer leurs capacités à intervenir dans le domaine des droits de l'homme. Elles sont organisées en priorité dans des régions du monde où le manque de formation nuit à la mise en place d'un système efficace de protection et de promotion des droits de l'homme. En raison de la crise sanitaire nombre de nos sessions délocalisées ont dû être reportées.



SESSIONS DÉLOCALISÉES DE LA FONDATION EN 2020 :

Ouagadougou, Burkina Faso

L'approche des cours régionales en matière de protection des droits de l'homme

Bamako, Mali

Droit International Pénal

Dakar, Sénégal

Droits de la femme et Droit international des droits de l'homme

OUAGADOUGOU, BURKINA FASO

L'APPROCHE DES COURS RÉGIONALES EN MATIÈRE DE PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME

Présentation et objectifs

La deuxième session de formation de Ouagadougou intitulée « l'approche des cours régionales en matière de protection des droits de l'homme » s'est déroulée du 3 au 8 février 2020. Le choix de la thématique s'est justifié par la volonté de la Fondation René Cassin – Institut International des Droits de l'Homme et de l'École Nationale d'Administration et de Magistrature (ci-après « ENAM ») de proposer aux participants un enseignement d'excellence en droit international des droits de l'homme en offrant une palette d'outils concrets susceptibles d'être mobilisés pour la défense des droits de l'homme dans un cadre juridique régional.

Fort du succès de la première session de formation organisée au mois de janvier 2019 sur le thème « Criminalité transnationale organisée et droit international des droits de l'homme », la Fondation René Cassin – Institut International des Droits de l'Homme et l'ENAM ont eu la volonté de répondre au besoin croissant de formations spécialisées évoqué par les acteurs des droits de l'homme au Burkina Faso et dans la sous-région.



Programme

THÈMES	INTERVENANTS
Cérémonie d'ouverture	Awalou OUEDRAOGO, Directeur Général de l'ENAM Armand BEOUIDE, Maire de la commune de Ouagadougou Anne-Laure MEAR, Chargée de mission, Fondation René Cassin – Institut International des Droits de l'Homme
Conférence inaugurale	Djibrihina OUEDRAOGO, Professeur à l'Université Ouaga II
Système universel de protection des droits de l'homme	Guillaume LE FLOCH, Professeur de Droit à l'Université de Rennes
Cours thématique : Les rapports entre les systèmes de protection des droits de l'homme	Guillaume LE FLOCH, Professeur de Droit à l'Université de Rennes
Système africain de protection des droits de l'homme	Ted Rogrigue BILGHO, Juge au Tribunal de Grande Instance de Ouagadougou et Directeur du recouvrement et du contentieux
Cours thématique : Les mouvements sous régionaux en Afrique	Sewa Agou AGBODJAN, Docteur en droit de l'Université de Paris II Panthéon-Assas
Cours thématique : Protections universelles et régionales des droits de l'homme : vertus de la collaboration	Gilles BADET, Secrétaire-Général de la Cour Constitutionnelle du Bénin
Cours thématique : La mise en œuvre des instruments africains devant les juridictions nationales	Gilles BADET, Secrétaire-Général de la Cour Constitutionnelle du Bénin
Cours thématique : Le recours individuel et la coexistence de la cour africaine et des juridictions des communautés économiques régionales	Sewa Agou AGBODJAN, Docteur en droit de l'Université de Paris II Panthéon-Assas
Cours thématique : le rôle des cours sous régionales dans le système africain des droits de l'homme	Gilles BADET, Secrétaire-Général de la Cour Constitutionnelle du Bénin

THÈMES	INTERVENANTS
Droit international humanitaire	Dieudonné KALINDYE BYANJIRA, Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Kinshasa
Droit international pénal	Awalou OUEDRAOGO, Professeur adjoint au département d'études internationales de l'Université de York et Directeur Général de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature
Test final	
Conférence de clôture : « Les principes démocratiques devant la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples »	Ousséni ILLY, Professeur à l'Université Ouaga II
Cérémonie de clôture	Pr Seni OUEDRAOGO, Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale Awalou OUEDRAOGO, Directeur Général de l'ENAM Anne-Laure MEAR, Chargée de mission, Fondation René Cassin-Institut International des Droits de l'Homme

Bilan

L'ouverture d'une session de formation de la Fondation René Cassin – Institut International des Droits de l'Homme a été très attendue au Burkina Faso, comme en témoigne les 106 auditeurs qui ont participé à cette deuxième session (27 femmes et 79 hommes). En effet, des indicateurs très positifs attestent du franc succès qu'a connu cette session : le nombre de participants, le très bon niveau de l'auditoire et le taux de réussite à l'examen final, les thèmes abordés, le contenu et le support documentaire des cours, les interactions avec les enseignants, l'accompagnement logistique de la session, la richesse des débats et l'engagement de l'ENAM à inscrire cette session dans leur programme annuel. Il convient de relever que sur les 106 candidats au test final, 76% ont obtenu le certificat de réussite.



Témoignage

Moussa BASSAN

Juge au tribunal de Grande Instance de Bobo-Dioulasso/BURKINA-FASO

Je suis Moussa BASSAN, magistrat, Juge au Tribunal de Grande Instance de Bobo-Dioulasso au Burkina Faso. Je suis titulaire d'un Master de recherche en Droit International Public dans le cadre duquel j'ai soutenu un mémoire sur le thème « Le contrôle non juridictionnel du respect des droits de l'homme dans le système universel ». J'ai eu l'occasion de participer du 03 au 08 février 2020 à la 2ème session délocalisée de Ouagadougou dont le thème était libellé comme suit : « L'approche des cours régionales en matière de protection des droits de l'Homme ». J'ai été le lauréat de la session avec une note de 20/20.

Durant cette session, nous avons eu droit à des cours généraux portant sur les systèmes de protection notamment le système universel et le système africain avec certaines références parallèles aux systèmes européen et interaméricain. Nous avons également eu droit à des cours thématiques liés au thème général de la session. Les enseignements reçus m'ont permis de comprendre que les cours sous régionales, instituées à l'origine pour régler les contentieux communautaires économiques, se sont érigées en véritables juridictions des droits de l'homme. C'est le cas de la Cour de justice de la CEDEAO qui a produit une jurisprudence abondante et audacieuse en matière de droits de l'homme. Le tribunal de la South African Development Community (SADC) et la Cour de justice de la communauté de l'Afrique de l'est traitent également les contentieux des droits de l'homme.



Cette session a été un cadre privilégié d'apprentissage et de partage. Les participants ont partagé les principes et valeurs chers à René Cassin relativement aux droits de l'homme. Ce fut une expérience enrichissante au regard de la pertinence du thème et de la qualité des enseignements dispensés par des intervenants de rang magistral. Cela ne pouvait être autrement, ce d'autant plus qu'il est avéré et attesté que la Fondation René Cassin – Institut International des droits de l'Homme est la référence en matière d'enseignement et de recherches sur les droits de l'homme. Les sessions délocalisées permettent à l'IIDH de se rapprocher des candidats des zones éloignées qui n'arrivent pas à participer à la session annuelle à Strasbourg, du fait de contraintes financières.

Je voudrais, pour terminer, exprimer ma gratitude à la Fondation René Cassin -Institut International des Droits de l'Homme pour l'occasion qu'elle m'a offert de participer à cette session qui fut un succès. Pour le travail abattu par la Fondation, si René Cassin devait attribuer une note, elle ne peut qu'être 20/20. Je souhaite que dans les années à venir la Fondation se déploie à travers des sessions délocalisées à Damas, à Tripoli, à Kaboul, à Bagdad, à Bangui et à Islamabad pour les raisons bien connues de tous. René Cassin ne disait-il pas : « Il n'aura pas de paix sur cette planète tant que les droits de l'homme seront violés en quelque partie du monde que ce soit ».

BAMAKO, MALI

DROIT INTERNATIONAL PÉNAL

Présentation et objectifs

La septième session de formation de Bamako en Droit international pénal s'est déroulée du 17 au 22 février 2020. Le choix de la thématique s'est justifié par la volonté de la Fondation René Cassin – Institut International des Droits de l'Homme (ci-après « FRC - IIDH »), la Fondation Friedrich Naumann (ci-après « FNF ») et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (ci-après « MINUSMA ») de proposer aux participants un enseignement d'excellence en droit international pénal en offrant une palette d'outils concrets susceptibles d'être mobilisés pour la défense des droits de l'homme dans un cadre juridique régional et international.

Suite aux violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme constatées dans certaines régions du Mali ces dernières années, la détérioration des conditions de sécurité a conduit à une crise humanitaire entraînant un nombre conséquent de déplacés internes. Au regard du droit international, l'Etat malien doit se conformer à son obligation de protéger et garantir un accès effectif à la justice. Eu égard au principe de subsidiarité qui régit la justice pénale internationale, la responsabilité principale de juger incombe, en premier lieu, aux autorités judiciaires maliennes. Le refus ou l'incapacité de l'Etat de poursuivre et de juger les auteurs des crimes relevant de la compétence de la Cour donne compétence à cette dernière.

Le thème de cette session s'est justifié donc par le besoin des acteurs du domaine des droits de l'homme et du monde judiciaire de saisir les principes généraux du droit international pénal et de connaître les procédures d'accès à la justice et le cadre juridique dans lequel elles s'inscrivent et afin de relever le défi de la promotion d'une justice internationale efficace et impartiale.



Programme

THÈMES	INTERVENANTS
Cérémonie d'ouverture	<p>Mody BERETHE, Directeur Général de l'Ecole de Maintien de la Paix Alioune Blondin Bèye</p> <p>Anne-Laure MEAR, Chargée de Mission, Représentante de la Fondation René Cassin</p> <p>Joachim HOLDEN, Directeur de la Fondation Friedrich Naumann</p> <p>Paul d'AUCHAMP, Directeur adjoint de la Division des Droits de l'Homme de la MINUSMA</p> <p>Ludwig JUNG, Premier Secrétaire aux affaires économiques et politiques à l'Ambassade d'Allemagne au Mali, Représentant de l'Ambassade d'Allemagne au Mali</p> <p>Didier MAZE, Secrétaire des Affaires étrangères principales de l'Ambassade de France au Mali, le Représentant de l'Ambassade de France au Mali</p> <p>Salvador PINTO DA FRANCIA, Représentant de la Délégation européenne</p> <p>Joanne ADAMSON, Représentante Spéciale adjointe du Secrétaire Générale des Nations Unies</p> <p>Malick COULIBALY, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme de la République du Mali</p>
Conférence inaugurale	<p>François ROUX, Avocat Honoraire, Ancien Chef du Bureau de la Défense au Tribunal Spécial pour le Liban</p>
Système universel de protection des droits de l'homme	<p>Armand SAMBA SAMALIGUE, Avocat au Barreau de Grenoble et chargé d'enseignement à l'Université Grenoble Alpes</p>
Cours thématique : Le Mali et le droit international pénal	<p>Diachari POUDIOUGO, Enseignant-Chercheur en Sciences Juridiques et Politiques à l'Université de Bamako</p>
DIP : Les incriminations et les règles de droit pénal général applicables	<p>Vaios KOUTROULIS, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles</p>
DIP : L'immunité de juridiction dans le procès pénal international	<p>Vaios KOUTROULIS, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles</p>

THÈMES	INTERVENANTS
DIP : La coopération en matière de procès pénal international	Vaios KOUTROULIS, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles
DIP : Les poursuites devant les juridictions nationales	Antoine KABORE, Docteur en droit de l'Université de Genève et Avocat stagiaire au Barreau du Burkina-Faso
Système universel de protection des droits de l'homme	Armand SAMBA SAMALIGUE, Avocat au Barreau de Grenoble et chargé d'enseignement à l'Université Grenoble Alpes
Cours thématique : La justice transitionnelle	Modibo SACKO, Docteur en Droit, Magistrat et Conseiller Technique au Ministère de la Justice
DIP : Les victimes et les témoins dans le cadre des poursuites du chef de crimes de droit international	Antoine KABORE, Docteur en droit de l'Université de Genève et Avocat stagiaire au Barreau du Burkina-Faso
DIP : Les droits de la défense dans les poursuites du chef de crimes de droit international	Antoine KABORE, Docteur en droit de l'Université de Genève et Avocat stagiaire au Barreau du Burkina-Faso
Droit international humanitaire	Antoine KABORE, Docteur en droit de l'Université de Genève et Avocat stagiaire au Barreau du Burkina-Faso
Test final	
Cérémonie de clôture	Joachim HOLDEN, Directeur de la Fondation Friedrich Naumann Anne-Laure MEAR, Chargée de Mission, Représentante de la Fondation René Cassin Paul d'AUCHAMP, Directeur adjoint de la Division des Droits de l'Homme de la MINUSMA Manassa DIANOKO, Président de la Cour Constitutionnelle du Mali

Bilan

La session de Bamako a accueilli 117 participants dont 27 femmes. Les participants représentaient 9 pays : Mali, Burkina Faso, Cote d'Ivoire, Sénégal, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Guinée, Tchad, Togo. 72% des participants ont obtenu le certificat de réussite au test final de cette session.



DAKAR, SÉNÉGAL

DROITS DE LA FEMME ET DROIT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME

Présentation et objectifs

La 11^{ème} session de Dakar a été organisée conjointement par la Fondation René Cassin – Institut International des Droits de l'Homme et la Fondation Friedrich Naumann, en partenariat avec l'Ambassade de France au Sénégal. Elle a également bénéficié du soutien du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, de la Délégation de l'Union Européenne au Sénégal, du Comité Sénégalais des Droits de l'Homme, du Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection de l'Enfant, de l'Association des Juristes Sénégalaises et du Réseau des Jeunes pour la Promotion des Droits de l'Homme.

Elle s'est tenue du 23 novembre au 4 décembre 2020 sur le thème « Droits de la femme et droit international des droits de l'homme ».

Le choix du thème de cette édition s'est effectué à la lumière de plusieurs anniversaires significatifs au regard du droit international des droits de l'homme, notamment le 41^{ème} anniversaire de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), les 25 ans de l'adoption de la Déclaration et Programme d'action de Beijing, feuille de route pour favoriser l'égalité des genres, et enfin les 20 ans de l'agenda « Femmes, paix et sécurité » mis en place par les Nations Unies afin d'accroître la participation des femmes à la prévention et au règlement des conflits, et à la consolidation de la paix.

La formation s'est centrée sur l'examen du droit international des droits de l'homme au sens large avec cette année, une attention particulière aux obligations et engagements des Etats de protéger et de promouvoir les droits des femmes et des filles. Elle a permis de comprendre et d'évaluer les problématiques contemporaines relatives aux droits de la femme, d'analyser et d'apprécier la finalité des instruments juridiques internationaux dans une perspective des femmes et des filles et de reconnaissance de leur statut de sujets de droit.



Programme

THÈMES	INTERVENANTS
Lundi, 23 novembre Allocutions d'ouverture	<p>Dr. Jo Holden, Directeur régional Afrique de l'Ouest de la FNF Prof. Sébastien Touzé, Directeur de la Fondation René Cassin Me Pape Sène, Président du Comité Sénégalais des Droits de l'Homme M. Andréa Ori, Représentant du Bureau Régional Afrique de l'Ouest du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme Madame Aby Diallo, Présidente de l'Association des Juristes Sénégalaises S.E.M. Stephan Röken, Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne au Sénégal S.E.M. Philippe Lalliot, Ambassadeur de France au Sénégal S.E.M. Irène Mingasson, Ambassadrice Chef de la Délégation de l'Union Européenne au Sénégal</p>
Projection de film	
Discours d'ouverture	Ndèye Salimata Diop DIENG, Ministre de la Femme, de la Famille du Genre et de la Protection des enfants
Conférence inaugurale	<p>Amsatou Sow SIDIBÉ, Professeur agrégée titulaire de la chaire de Droit Privé à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Membre actif de la société civile, première femme sénégalaise agrégée en sciences juridiques et politiques, auteur de nombreuses publications Fatou Jagne SENGHORE, Directrice régionale d'Article 19 en Afrique de l'Ouest</p>
Système international de protection des droits de l'homme	Mactar KAMARA, Agrégé des Facultés de Droit, Docteur en Droit de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Professeur à l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar et à l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) du Sénégal
Système européen de protection des droits de l'homme	Sébastien TOUZÉ, Directeur de la Fondation René Cassin, Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas, Membre du Comité contre la torture des Nations Unies
Mardi, 24 novembre Système africain de protection des droits de l'homme	Sanwé Médard KIÉNOU, Directeur adjoint du Centre africain de droit international pénal et de droit humanitaire (CADIPH)

THÈMES	INTERVENANTS
Système international de protection des droits de l'homme	Mactar KAMARA , Agrégé des Facultés de Droit, Docteur en Droit de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Professeur à l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar et à l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) du Sénégal
Mercredi, 25 novembre Système européen de protection des droits de l'homme	Sébastien TOUZÉ , Directeur de la Fondation René Cassin, Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas, Membre du Comité contre la torture des Nations Unies
Système africain de protection des droits de l'homme	Sanwé Médard KIÉNOU , Directeur adjoint du Centre africain de droit international pénal et de droit humanitaire (CADIPH)
Séminaire – Cas pratique : Groupes A et B	Sontia NKENKEU-KECK , Doctorante à l'Université Paris II Panthéon-Assas Claire MERIC , Doctorante à l'Université Paris II Panthéon-Assas
Jeudi, 26 novembre La protection des droits de l'homme dans la sous-région ouest-africaine	Sanwé Médard KIÉNOU , Directeur adjoint du Centre africain de droit international pénal et de droit humanitaire (CADIPH)
Cours thématique : La CEDAW et son appropriation par les États africains	Marie Delphine NDIAYE , Présidente de l'Ordre National des Experts du Sénégal
Séminaire – Cas pratique : Groupes A et B	Sontia NKENKEU-KECK , Doctorante à l'Université Paris II Panthéon-Assas Claire MERIC , Doctorante à l'Université Paris II Panthéon-Assas
Vendredi, 27 novembre Cours thématique : La CEDAW et son appropriation par les États africains	Marie Delphine NDIAYE , Présidente de l'Ordre National des Experts du Sénégal
Cours thématique : Le protocole de Maputo	Fatou Kiné CAMARA , Docteure d'Etat en Droit Privé et Maîtresse de Conférences titulaire à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)
Cours thématique : Le protocole de Maputo	Nafissatou DIOUF MBODJ , Avocate au Barreau du Sénégal

THÈMES	INTERVENANTS
Séminaire – Cas pratique : Groupes A et B	Sontia NKENKEU-KECK , Doctorante à l'Université Paris II Panthéon-Assas Claire MERIC , Doctorante à l'Université Paris II Panthéon-Assas
Lundi, 30 novembre Droit international pénal	Julian FERNANDEZ , Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas
La VBG et Prise en compte des VBG par les tribunaux internationaux	Aminata KEBE et Marion VOLKMAN
Séminaire – Cas pratique : Groupes A et B	Sontia NKENKEU-KECK , Doctorante à l'Université Paris II Panthéon-Assas Claire MERIC , Doctorante à l'Université Paris II Panthéon-Assas
Mardi, 1er décembre Droit international pénal	Julian FERNANDEZ , Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas
Droit international humanitaire	Eric DAVID , Professeur émérite à l'Université libre de Bruxelles
Cours thématique : Femmes, paix et sécurité	Diago NDIAYE , AGBOTON-JOHNSON , et Ndèye Marie THIAM
Séminaire – Cas pratique : Groupes A et B	Sontia NKENKEU-KECK , Doctorante à l'Université Paris II Panthéon-Assas Claire MERIC , Doctorante à l'Université Paris II Panthéon-Assas
Mercredi, 2 décembre Droit international humanitaire	Eric DAVID , Professeur émérite à l'Université libre de Bruxelles
Conférence spéciale : Femmes et défense des droits humains	Fatou Sow SARR , Toufah JALLOW
Cours thématique : L'impact de la crise COVID-19 sur les droits des femmes	Zeinaba KANE , Enseignante chercheuse en Droit Public, Université Alioune Diop de Bambey Sénégal

THÈMES	INTERVENANTS
<p>Jeudi, 3 décembre</p> <p>Echange : La mise en œuvre de la loi sur le viol</p>	<p>Dior FALL SOW, Magistrate, ancienne Procureure de la République au Sénégal</p> <p>Alassane NDIAYE, Magistrat, Directeur adjoint des Affaires criminelles et des Grâces au Ministère de la Justice du Sénégal</p>
<p>Conférence spéciale : la lutte contre les mariages forcés</p>	<p>Aïssa Ngatansou DOUMARA, Militante Camerounaise co-fondatrice de l'Association de Lutte contre les Violences faites aux Femmes/ Extrême Nord du Cameroun</p>
<p>Vendredi, 4 décembre</p> <p>Test</p>	
<p>Conférence de clôture : La participation politique des femmes</p>	<p>Zeinaba KANE, Enseignante chercheure en Droit Public, Université Alioune Diop de Bambey Sénégal</p>
<p>Cérémonie de clôture et remise des certificats</p>	

Programme & agenda des side-events

THÈMES	INTERVENANTS
<p>Lundi, 23 novembre</p> <p>Réception de bienvenue à la résidence de l'ambassade de la République Fédérale d'Allemagne</p>	
<p>Mardi, 24 novembre</p> <p>Conférence spéciale : Impunité et droit à la justice</p>	<p>Sébastien TOUZÉ, Directeur de la Fondation René Cassin, Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas, Membre du Comité contre la torture des Nations Unies</p> <p>Monsieur Mbacké FALL, Conseiller à la Cour Suprême du Sénégal, ancien Procureur Général près les chambres Africaines Extraordinaires au sein des tribunaux sénégalais dans l'affaire Hissène Habré</p>
<p>Jeudi, 26 novembre</p> <p>Workshop : L'interprétation des conventions droits de l'homme</p>	<p>Sébastien TOUZÉ, Directeur de la Fondation René Cassin, Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas, Membre du Comité contre la torture des Nations Unies</p>

THÈMES

Mardi, 1er décembre
Soirée Droit de l'Homme / Réception à l'Ambassade de France

INTERVENANTS

Mercredi, 2 décembre
Conférence publique : Les droits de la femme à l'épreuve de la COVID-19

Demba SEYDI, Aminata KÉBÉ, Abdoulaye MAR, Pape SENE

Bilan

Le choix du thème de la 11ème session de Dakar a remporté un vif succès, rassemblant près de 117 participants qui ont bénéficié d'un programme de cours au contenu particulièrement riche et varié dispensé par plus de 22 intervenants. La session s'est accompagnée de side-events auprès d'institutions prestigieuses telles que la Cour Suprême et le Barreau du Sénégal. 78% des participant(e)s ont obtenu le certificat de réussite au test final de cette session.



ACTIVITÉS DE RECHERCHE

CONFÉRENCE « LES DROITS DES FEMMES AU XXI^{ÈME} SIÈCLE : DÉVELOPPEMENT ET DÉFIS EN DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN »

La Cour européenne des droits de l'homme et la Fondation René Cassin - Institut International des Droits de l'Homme, ont organisé, le 14 février 2020, la conférence « Les droits des femmes au XXI^e siècle : développements et défis en droit international et européen », à l'initiative et sous le généreux parrainage de M. Akamatsu TAKESHI, ambassadeur et observateur permanent du Japon auprès du Conseil de l'Europe et consul général du Japon à Strasbourg. La conférence a eu lieu à la Cour européenne des droits de l'homme.



Programme

THÈMES	INTERVENANTS
Discours d'ouverture	Linos-Alexandre SICILIANOS, President of the European Court of Human Rights Akamatsu TAKESHI, Ambassador and Permanent Observer of Japan to the Council of Europe, Consul General of Japan in Strasbourg
Introduction par les organisateurs	Ganna YUDKIVSKA, Judge, European Court of Human Rights Iualia MOTOC, Judge, European Court of Human Rights Ivana JELIC, Judge, European Court of Human Rights Elena BRODEALA, Yale Law School's Robina Fellow at the Council of Europe
Keynote Speaker	Yoko HAYASHI, Lawyer and Partner of Athena Law Office, Tokyo, Japan, Former President of the UN CEDAW Committee
In Pursuit of the Universal Value: Complementarity of International, Regional and Domestic law	Gabriele KUCSKO-STADLMAYER, Judge, European Court of Human Rights

THÈMES	INTERVENANTS
Plenary Session – Press Room: Session I. Gender Equality before the ECtHR	Anja SEIBERT-FOHR, Judge, European Court of Human Rights
An analysis of the ECtHR's Case Law on Gender Equality	Alexandra TIMMER, Associate Professor at the Netherlands Institute of Human Rights
Taking gender seriously: Substantive Equality and the ECHR	Sandra FREDMAN, Rhodes Professor of the Laws of the British Commonwealth and the USA at Oxford University
Courting Gender Justice: Russia, Turkey, and the European Court of Human Rights	Valerie SPERLING, Professor at Clark University, United States of America Lisa McINTOSH SUNDSTORM, Associate Professor at the University of British Columbia, Canada
Another side of Gender Equality: fathers in the ECtHR Jurisprudence	Alice MARGARIA, Research Fellow in the 'Law and Anthropology' Department of the Max Planck Institute for Social Anthropology
Plenary Session Session II. Violence Against Women in International and European Law	Christine CHANET, Honorary Adviser to the French Court of Cassation, Former President of the UN Human rights Committee
Gender Violence and Female Genital Mutilations: is there a European Court of Women's Rights?	Diane ROMAN, Professor of Public Law, University Paris I Panthéon-Sorbonne
The EU's Actions in combating Violence Against Women	Mathias MÖSCHEL, Associate Professor, the Legal Studies Department of Central European University (CEU) Budapest
Domestic Violence as Humanitarian Crisis	Maria BUCUR, Professor of Gender Studies at Indiana University Bloomington
Parallel Session Session III. Violence Against women and the Council of Europe	Ksenija TURKOVIC, judge, European court of Human Rights
Violence Against Women under the European Social Charter	Luis Jimena QUESADA, Professor of Constitutional Law at the University of Valencia, Former President of the European Committee of Social Rights of the Council of Europe

THÈMES	INTERVENANTS
Positive Obligations of the State on Domestic Violence: Remarks on the Case-law of the ECHR	Ayşe Isil KARAKAS, Professor at Kadir Has University, Turkey and Former Judge, European Court of Human Rights
Building synergies: Violence against Women and the Istanbul Convention in the Case-law of the ECtHR	Maria-Andriani KOSTOPOULOU, GREVIO Member, Council of Europe
Child Contact, Domestic Abuse and the European Convention on Human rights – progress and Future Challenges for the European Court of Human rights	Shazia CHOUDHRY, Professor of Law at Queen Mary, London
Parallel Session Session IV. Gender and Decision-Making	Armen HARUTYUNYAN, Judge, European Court of Human Rights
Of Sticky Floors and Glass Ceilings: Why is it so difficult to significantly enhance the number of women judges in International Courts?	Stéphanie Hennette VAUCHEZ, Professor of Law at Université Paris Nanterre
Gender Bias in Judge's Decision-Making	Ivana KRSTIC, Professor of International Human Rights Law and Director of the Human Rights Centre at the University of Belgrade, Faculty of Law
Participatory Constitution-Making and Women's Rights : Two Distinctive Agendas?	Silvia SUTEU, Lecturer in Public Law, University College London
Barriers during Peace; Opportunities after War	Christie S. WARREN, Professor of the Practice of International and Comparative Law and founding Director of the Center for Comparative Legal Studies and Post-Conflict Peacebuilding at William & Mary Law school in the US
Plenary Session Session V. Challenges to Reaching Gender Equality at International and Local Level	Miheala MIROIU, Professor, National School for Political Studies and Public Administration, Bucharest, Romania
Gender Equality, Human Rights challenges	Vladimira PEJHALOVA GRUNWALDOVA, Lecturer, University of West Bohemia, and Business Institute in Prague
Gender ideology, Women's Rights and Right-Wing Populism. Can International Law Provide Remedies?	Anna SLEDZINSKA-SIMON, Assistant Professor, the University of Wrocław, Poland

THÈMES	INTERVENANTS
Challenges to Implementing ECtHR Judgments at Domestic Level: The Case of Violence Against Women	Raluca BERCEA, Associate Professor at the Faculty of Law, West University Of Timisoara, Romania
Gender and the Judiciary. A Case Study on Romania	Oana BALUTA, Associate Professor, University of Bucharest, Romania
Conclusions	Robert SPANO, Judge and Vice-President of the European Court of Human rights Jean-Paul COSTA, President of the Foundation René Cassin – International Institute of Human Rights, Former President of the European Court of Human Rights, Organiser



CONFÉRENCE « LA PROHIBITION DE L'ESCLAVAGE ET DE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS »

La conférence « La prohibition de l'esclavage et de la traite des êtres humains » a été organisée sous la direction de Fabien MARCHADIER, Professeur à l'Université de Poitiers sous le parrainage de la Fondation René Cassin – Institut International des Droits de l'Homme le 23 et 24 janvier 2020 à la faculté de droit et des sciences sociales, Poitiers.



Programme

THÈMES	INTERVENANTS
Discours d'ouverture	Sylvie O'DY, Présidente du Comité Contre l'Esclavage Moderne (CCEM)
Introduction : Les abolitions de l'esclavage et la persistance du phénomène	Fabien MARCHADIER, Professeur à l'Université de Poitiers
I. Compréhension de l'esclavage et de la traite des êtres humains	David SZYMCZAK, Professeur à Science Po Bordeaux
Esclavage, servitude et travail forcé	Michel ERPELDING, Senior Research Fellow, Max Planck Institute Luxembourg for Procedural Law
La question de la traite	Frédéric KURZ, Membre du Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA)
La servitude volontaire : quelle valeur pour le consentement ?	Amélie DIONISI-PEYRUSSE, MCF-HDR à l'Université de Rouen

THÈMES	INTERVENANTS
II. Assumer le passé de l'esclavage et de la traite des êtres humains	Sébastien TOUZE, Professeur à l'Université Panthéon-Assas, Membre du Comité contre la torture des Nations Unies
A/ Se souvenir Reconnaissance, apologie, négationnisme	Thomas HOCHMANN, Professeur à l'Université de Reims Champagne-Ardenne
B/ Juger La réparation de la traite négrière	Kelly PICARD, Maître de conférences, Université Jean Monnet de Saint Etienne
Le cas des comfort women	Muriel UBEDA SAILLARD, Professeur à l'Université de Lille
Les séquelles de l'esclavage devant la Cour interaméricaine des droits de l'homme	Laurence BURGORGUE-LARSEN, Professeur à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne
III. Affronter la réalité contemporaine de l'esclavage et de la traite des êtres humains	Sylvie O'DY, Présidente du Comité Contre l'Esclavage Moderne (CCEM)
A/ Réprimer L'obligation de pénaliser	Jean-Paul COSTA, Président de la Cour européenne des droits de l'homme, Président de la Fondation René Cassin
L'identification des situations d'esclavage moderne et la poursuite des auteurs	Nicolas LE COZ, Officier de la gendarmerie nationale, ancien Président du Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA)
B/ Réparer L'immunité civile de l'exploitant	Laure MILANO, Professeur à l'Université de Montpellier
La compétence (quasi-)universelle du juge français	Etienne FARNOUX, Professeur à l'Université de Strasbourg
Le recours au juge américain	Patrick KINSCH, Professeur à l'Université du Luxembourg

THÈMES	INTERVENANTS
Le préjudice de la victime de l'esclavage devant les juridictions sociales françaises	Jean-Philippe LHERNOULD, Professeur à l'Université de Poitiers
C/ Protéger La protection de la victime de l'esclavage par le juge de l'asile	Philippe LAGRANGE, Professeur à l'Université de Poitiers
Enchaînement, dislocation, commodification : l'esclavage dans les chaînes de valeur globales	Horatia MUIR WATT, Professeur à Sciences Po Paris
L'engagement de la FIFA (l'influence des principes directeurs sur les entreprises et les droits de l'homme)	Franck LATTY, Professeur à l'Université Paris Nanterre
Conclusions	Emmanuel DECAUX, Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas

PRIX DE THÈSE

Soucieuse de développer et favoriser la publication de travaux de recherche sur les droits de l'homme, la Fondation René Cassin - Institut International des Droits de l'Homme décerne chaque année un prix de thèse René Cassin francophone (depuis 2006) et anglophone (depuis 2012).

La procédure de candidature à l'obtention de ce prix de Thèse est ouverte aux docteurs en droit ayant soutenu leur thèse dans l'un des domaines suivants : Droit international des droits de l'homme, Droit régional des droits de l'homme, Droit comparé des droits de l'homme et Théorie juridique des droits de l'homme. L'attribution de ce prix, lors de la cérémonie d'ouverture de la Session d'Été, permet la publication de l'ouvrage aux Éditions Pedone dans la collection « Publications de l'Institut International des Droits de l'Homme ».

Prix de Thèse René Cassin 2020

En 2020, le Prix de thèse René Cassin francophone a été remis à :

Christina KOUPLI, « Les données personnelles sensibles. Contribution à l'évolution du droit fondamental à la protection des données à caractère personnel. Étude comparée : Union européenne, France, Grèce, Allemagne, Royaume-Uni », Université Paris I, sous la direction de Otto PFERSMANN, Professeur, Ecole des Hautes Études en Sciences Sociales.

Une mention spéciale a été attribuée à :

Marion LARCHÉ, « Les fonctions du droit international dans la jurisprudence de la cour européenne des droits de l'homme », Université Paris I, Panthéon Sorbonne, sous la direction de Laurence BUR GORGUE-LARSEN, Professeure à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne, Membre de la Cour constitutionnelle d'Andorre.

JURY

Président

Emmanuel DECAUX

Professeur émérite à l'Université Paris II, Panthéon-Assas,
Ancien Président du Comité des disparitions forcées de l'ONU

Membres

Xavier DUPRÉ DE BOULOIS

Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Julia GRIGNON

Professeur à l'Université de Laval

Valère NDIOR

Professeur à l'Université de Bretagne

Evelyne SCHMID

Professeur à l'Université de Lausanne

PUBLICATION

Retrouvez toutes nos publications sur www.iidh.org

Sous la direction de M. AFROUKH et J.-P. MARGUÉNAUD, Préface de J.-P. COSTA : Le Protocole N°16 à la Convention Européenne des Droits de l'Homme, Pedone 2020

Fruit d'un séminaire organisé par l'IDEDH en avril 2019, le présent ouvrage – Le Protocole n° 16 à la Convention européenne des droits de l'homme – porte sur une question importante et d'actualité, à savoir les rapports de systèmes de protection des droits et libertés.

Entré en vigueur le 1er août 2018 à la suite de sa 10ème ratification par la France, ce protocole permet aux plus hautes juridictions d'un Etat, de saisir la Cour européenne d'une demande d'avis sur des « questions de principe relatives à l'interprétation ou à l'application des droits et libertés définis par la Convention ou ses protocoles ».

Partant de l'hypothèse que le Protocole n° 16 replace le juge national au cœur de la protection des droits et libertés et qu'elle invite à repenser le rôle de la Convention européenne des droits de l'homme dans l'ordre juridique interne, l'ambition de l'ouvrage est de prendre l'exacte mesure de ses effets sur le système européen de protection des droits de l'homme et ses potentialités en termes de dialogue des juges. Ainsi, en prise avec les développements les plus récents en particulier l'activation récente du mécanisme par la Cour de cassation dans une affaire particulièrement sensible, l'ouvrage permet de croiser les points de vues sur la manière dont les juridictions suprêmes appréhendent cette nouvelle procédure consultative et sur son articulation avec d'autres contrôles ainsi qu'avec le renvoi préjudiciel devant la Cour de justice de l'Union européenne. Un premier bilan de ce mécanisme optionnel d'avis consultatif en souligne son utilité certaine, ses spécificités et ses ambiguïtés.

Sous la direction de Mustapha Afroukh et Jean-Pierre Marguénaud, cet ouvrage préfacé par l'ancien Président de la Cour européenne des droits de l'homme Jean-Paul Costa, réunit les contributions de Peggy Ducoulombier, Mustapha Afroukh, Aurélia Schahmaneche, Thierry Fossier, Julien Bonnet, Thibaut Larrouturou, Laurent Coutron, Catherine Gauthier et Jean-Pierre-Marguénaud.



AUTRES ACTIVITÉS

Le Concours Européen de Plaidoirie René Cassin

La Fondation René Cassin – Institut International des Droits de l'Homme co-organise avec la Faculté de Droit, de Sciences Politiques et de Gestion de l'Université de Strasbourg, le Concours européen des droits de l'homme René Cassin. Créé en 1984, ce concours européen de plaidoiries est une compétition francophone, fondée sur la jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Au cours des années, il est devenu le concours le plus renommé dans le domaine du droit européen des droits de l'Homme. Il donne la possibilité aux étudiants venant du monde entier de s'affronter lors d'un procès fictif. Le but est de promouvoir les droits de l'Homme au sein des Universités ainsi que de rendre un hommage à René Cassin, fondateur de la Fondation René Cassin – Institut International des Droits de l'Homme et éminent défenseur des droits de l'homme.

Ce concours francophone de plaidoiries est destiné aux étudiants de Master 1 et Master 2. Les demi-finales de ce concours se déroulent au Conseil de l'Europe tandis que la finale a lieu à la Cour européenne des droits de l'Homme. Les équipes, sélectionnées sur la base d'un mémoire écrit, défendent leurs positions devant un jury composé de spécialistes.

Le Concours Européen de Plaidoirie René Cassin 2020

Au vu de l'évolution de la situation sanitaire liée au COVID-19, l'édition 2020 du Concours Cassin a dû être annulée. Elle devait se dérouler du 25 au 27 mars 2020 sur le thème «Justice prédictive et droit européen des droits de l'homme».

Le Concours Européen de Plaidoirie René Cassin 2021

Pour cette 36ème édition du concours, le cas proposé aux équipes participantes porte sur la protection des droits de l'enfant. Le Concours européen de plaidoiries de 2021 aura lieu du 23 au 27 mars 2021.



SESSIONS ET FORMATIONS REPORTÉES

SESSIONS D'ENSEIGNEMENT

Formation intensive sur le droit des réfugiés

La 23ème formation intensive sur le droit des réfugiés, en partenariat avec la Représentation en France du Haut-Commissariat pour les réfugiés et l'association Horizon Amitié. Elle devait se tenir du 15 au 26 juin 2020, mais elle est reportée à l'automne 2021.

Session d'été : Droit International des Droits de l'Homme & Droit International Pénal et Humanitaire

La 51ème session d'été devait se tenir du 29 juin au 24 juillet 2020, mais celle-ci fut annulée compte tenu du contexte sanitaire lié à la pandémie de Covid-19. Il s'agira alors cette année d'un Cours d'été en ligne qui aura lieu du 5 au 23 juillet 2021.

SESSIONS DE FORMATION A L'ÉTRANGER

Cameroun, Yaoundé : Justice Transitionnelle et réconciliation

La 5ème session de formation de Yaoundé en partenariat entre la Fondation René Cassin, le Centre des Nations Unies pour la démocratie et les droits de l'homme, l'Institut des relations internationales du Cameroun et l'Ambassade de France au Cameroun, devait se tenir du 20 au 25 avril 2020, mais celle-ci fut annulée en raison de la situation liée à la Covid-19.

SÉMINAIRES ET ACTIVITÉS DE FORMATIONS

Cours en Droit International Humanitaire

Le cours sur le Droit international humanitaire aurait dû se tenir du 26 au 30 octobre 2020, mais celui-ci a été reporté.

Journée de formation des salariés d'Horizon Amitié : Introduction au Droit International et focus sur le Droit des Étrangers en France

Cette formation réservée aux salariés de l'association Horizon Amitié, dispensée par les Professeurs Alexis MARIE, Professeur de Droit Public à l'Université de Reims Champagne-Ardenne et Thibault FLEURY GRAFF, Professeur de Droit Public à l'Université Paris Saclay (UVSQ), devait se tenir le 2 novembre 2020. Cependant celle-ci fut reportée.

Colloque annuel sur l'état de l'État de Droit en Europe

Le colloque annuel portant sur l'état de droit en Europe devait se tenir le 11 décembre 2020 à Strasbourg, mais celui-ci a été reporté.

NOTRE PROGRAMME 2021

Du 15 au 18 février 2021

1^{er} Cycle de visioconférences portant sur « Le contrôle du respect des droits humains par les sociétés transnationales ».

Du 8 au 11 mars 2021

2^{ème} Cycle de visioconférences en espagnol portant sur « Sistema Interamericano de Protección de los Derechos Humanos ».

Du 8 au 26 mars 2021

3^{ème} session de Lima organisée en visioconférence par l'Université pontificale catholique du Pérou. Cours en espagnol sur le thème « Droits économiques, sociaux et culturels ».

Du 23 au 27 mars 2021

36^{ème} édition du Concours européen de plaidoiries René Cassin, le cas proposé aux équipes participantes porte sur la protection des droits de l'enfant. Strasbourg.

Du 13 au 16 avril 2021

3^{ème} Cycle de visioconférences en espagnol portant sur « Líneas de jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos ».

Du 17 au 21 mai 2021

Résultats du Prix de Thèse René Cassin.

Du 31 mai au 5 juin 2021

1^{ère} session spéciale de Dakar sur « Justice et Etat de droit » réservée aux Membres de la Cour Suprême du Sénégal, magistrats et avocats. En partenariat avec la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté et l'Ambassade de France au Sénégal.

Du 14 au 19 juin 2021

3^{ème} session de formation de Ouagadougou (Burkina Faso), sur le thème de « La lutte contre la traite des êtres humains ». En partenariat avec l'École Nationale de la Magistrature du Burkina Faso.

Du 5 au 23 juillet 2021

8^{ème} Session de formation de Bamako (Mali), spécialisée en droit international pénal. En partenariat avec la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).

Du 13 au 25 septembre 2021

Cour d'été 2021 organisé en visioconférence. En partenariat avec la Ville de Strasbourg, la Région Grand Est, la Fondation Marangopoulos pour les droits de l'homme.

Septembre 2021

12^{ème} session de Dakar, en partenariat avec la Fondation Friedrich Naumann pour la liberté et l'Ambassade de France au Sénégal.

Octobre 2021

4^{ème} session de Buenos Aires, en partenariat avec l'Ambassade de France en Argentine.

23^{ème} formation intensive sur le droit des réfugiés, en partenariat avec la Représentation en France du Haut-Commissariat pour les droits de l'homme et l'Association Horizon Amitié.

Automne 2021

Colloque portant sur « Human rights in digital sphere – questions in daily life » (en visioconférence ou en présentiel). En partenariat avec le Consulat Général du Japon à Strasbourg, le Conseil de l'Europe et la Cour européenne des droits de l'homme ».



FONDATION RENÉ CASSIN



#FondationReneCassin

2, Allée René Cassin - F - 67000 Strasbourg
Tél. : +33 (0)3 88 45 84 45 | Fax : +33 (0)3 88 45 84 50
administration@iidh.org | www.iidh.org